

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 7 (1898)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Ecole professionnelle de la Société Suisse des Hôteliers : rapport du Conseil de surveillance sur le 5eme semestre d'enseignement  
**Autor:** Tschumi, J. / Armleder, A. / Raach, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-522586>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Erscheint  
• • • Samstags

**Abonnement:**

Für die Schweiz:  
12 Monate Fr. 5.—  
6 Monate „ 3.—  
3 Monate „ 2.—

Für das Ausland:  
12 Monate Fr. 7.50  
6 Monate „ 4.50  
3 Monate „ 3.—

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

**Inserate:**

20 Cts. per 1 spaltige Petteille oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprech. Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 10 Cts. netto per Petteille oder deren Raum.

Paraissant  
• • • le Samedi

**Abonnements:**

Pour la Suisse:  
12 mois Fr. 5.—  
6 mois „ 3.—  
3 mois „ 2.—

Pour l'Étranger:  
12 mois Fr. 7.50  
6 mois „ 4.50  
3 mois „ 3.—

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

**Annales:**

20 Cts. pour la petite-ligne ou son espace. — Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent 10 Cts. net par petite-ligne ou son espace.



Organ und Eigentum des  
**Schweizer Hotelier-Vereins**

7. Jahrgang | 7<sup>me</sup> Année

Organe und Propriété de la  
**Société suisse des Hoteliers**

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.

**ÉCOLE PROFESSIONNELLE**

de la

**SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS**

à l'Hôtel d'Angleterre Ouchy-Lausanne.

**Rapport du Conseil de surveillance<sup>1)</sup>**

sur le

**5<sup>me</sup> semestre d'enseignement.**

Du 15 octobre 1897 jusqu'au 15 avril 1898.

**Conseil de surveillance.**

- J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président.
- A. Armleder, Hôtel Richemond, Genève, vice-président.
- A. Raach, Hôtel du Faucon, Lausanne, caissier.
- John Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy, secrétaire.
- J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne.
- H. Gehrig, Hôtel du Grand Pont, Lausanne.

**Maitres et branches d'enseignement.**

- C. Garbichs, professeur, directeur de l'École: Français, allemand, anglais (italien facultatif), calcul, géographie.
- John Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy: Connaissance des marchandises, géographie des voies de communication, tenue des livres, calligraphie.
- A. Raach, Hôtel du Faucon, Lausanne: Leçons de morale et de tenue.
- J.-A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne: Leçons de service, avec exercices pratiques.
- J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy: Organisation et direction d'un hôtel.

**Élèves.**

1. Brun, Alexandre, Clarens.
2. Büchli, Fritz, Coire.
3. Cattani, Arnold, Engelberg.
4. Dehler, Ernst, Blumenstein près Thoun.
5. Dosch, Georg, Tuzen (Grisons).
6. Fehr, Fritz, Vienne.
7. Gehrig, Alfred, Bâle.
8. Genazzini, Baldo, Bellaggio.
9. Gluz, Karl, St-Gall.
10. Grob, Jakob, Buchs.
11. Haerberli, Otto, Münchenbuchsee.
12. Hännli, Ernst, Gr.-Affoltern.
13. Helfenstein, Walter, Lucerne.
14. Hirsch, Rudolf, Baden-Baden.
15. Hofmann, Fritz, Uster (Zurich).
16. Köpfer, Karl, Berne.
17. Kihler, Alfred, Pfäfers.
18. Lambert, Ernest, Neuchâtel.
19. Landgraf, Karl, Lugano.
20. Lips, Robert, Berne.
21. Manz, Oscar, Zurich.
22. Müller, Edwin, Lucerne.
23. Noverraz, Auguste, Lausanne.
24. Pfister, Victor, Glion.
25. Raubenheimer, Ludwig, Meisenheim.
26. Röcco, Georg, St. Moritz.
27. Schladerer, Albert, Staufen (Baden).
28. Strampfer, Karl, Freiburg i./Breisgau.
29. Wedekind, Max, Zurich.
30. Widmer, Fritz, Münsingen.

**TABLEAU DES LEÇONS.**

Heures	Lunçdi	Mardi	Mercredi
8 <sup>1/2</sup> —9 <sup>1/2</sup>	Anglais	Anglais	Anglais
9 <sup>1/2</sup> —10 <sup>1/2</sup>	Allemand	Français	Hôtellerie
11—12	Français	Calligraphie	Géographie des voyages
2—3	Géographie	Connaissance de marchandises	Tenue des livres
3—4	Exercices pratiques	Hôtellerie	Bonne tenue
5 <sup>1/2</sup> —6 <sup>1/2</sup>	Etude	Etude	Etude
7 <sup>1/2</sup> —9 <sup>1/2</sup>	Etude	Etude	Etude

Heures	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 <sup>1/2</sup> —9 <sup>1/2</sup>	Anglais	Anglais	Anglais
9 <sup>1/2</sup> —10 <sup>1/2</sup>	Connaissance de marchandises	Hôtellerie	Français
11—12	Tenue des livres	Français	Calcul
2—3	Français	Allemand	—
3—4	Allemand	Exercices pratiques	—
5 <sup>1/2</sup> —6 <sup>1/2</sup>	Etude	Etude	Etude
7 <sup>1/2</sup> —9 <sup>1/2</sup>	Etude	Etude	Etude

Le semestre d'études qui vient de se terminer s'est écoulé, dans des conditions analogues, de toute façon, à celles de l'an dernier. Nous pouvons par conséquent limiter l'étendue de ce rapport et nous référer, pour les détails, à celui du précédent exercice pour éviter des répétitions inutiles.

L'ouverture solennelle de l'École a eu lieu le 17 octobre sous la présidence de M. Tschumi, qui a exposé aux élèves le but de notre école, les principes de l'institution et les a engagé à faire preuve d'une docilité absolue et à remplir ponctuellement leurs devoirs dans l'école et au dehors. Puis il a lu le règlement de la maison, et tous les élèves ont formulé la promesse, accompagnée d'un serrement de main, de se montrer en tout appliqués et obéissants.

Ajoutons ici qu'à la suite d'expériences désagréables, le règlement de la maison a été rendu plus sévère et que la fréquentation des cafés de Lausanne et d'Ouchy a été rigoureusement interdite. La stricte observation de cette défense a exercé sur la discipline une influence extrêmement favorable et nous a épargné beaucoup d'ennuis; au reste, les élèves s'en sont fort bien trouvés, quoique la mesure, au début, coûtât quelque sacrifice aux uns ou aux autres.

Comme par le passé, nous avons commencé à dresser la liste des travaux de la maison et tracé aux élèves les occupations auxquelles ils doivent vaquer tour à tour en vue de leur instruction pratique. Les premiers jours ont été consacrés à peu près exclusivement aux examens dont les résultats ont permis de répartir immédiatement les élèves en différentes classes. Nous avons pu former cette année une seule classe pour l'enseignement du français et l'expérience nous a démontré que cette organisation offre de grands avantages pour les progrès collectifs. A vrai dire, quelques élèves ne pouvaient pas d'abord suivre l'enseignement avec tout le succès désirable, parce qu'ils possédaient une préparation insuffisante, mais ces retardataires ont reçu, le soir, pendant les heures d'étude, des leçons particulières de leur maître et par leur zèle, ils ont réussi à marcher bientôt du même pas que ceux qui les devançaient tout d'abord.

<sup>1)</sup> Le présent rapport annuel sur l'École, étant peu étendu, est communiqué aux membres par la voie du journal, au lieu d'être publié en brochure.

l'allemand, car six élèves avaient une autre langue maternelle.

Dans les autres branches, il s'est révélé également pour commencer d'importantes différences, mais les élèves qui se trouvaient en retard ont, à peu d'exceptions près, pratiqué leur devoir, et leur zèle infatigable a été couronné bientôt du succès qu'ils espéraient.

Contrairement à ce qui a eu lieu l'an passé, les élèves les plus grands et les plus âgés ont, par leur application et leur conduite, donné le bon exemple à leurs condisciples; il serait injuste de leur ménager l'éloge et la reconnaissance, car nous savons dispenser le blâme quand cela est nécessaire.

La fête de Noël a été célébrée, quelques jours auparavant, dans une réunion intime et cordiale. En ces occasions, la tâche principale est dévolue à la chère maîtresse de maison, Mme Müller, qui a complètement réussi cette fois encore, à remplacer pour les élèves le foyer absent. Sur 30 élèves, 24 ont passé les vacances chez leurs parents jusqu'au 4 janvier et les six qui sont restés à l'école avec leur maître ont écouté le temps d'une façon très agréable.

Le cours de danse, introduit l'année dernière nous avait paru exercer sur la tenue des élèves une influence si favorable que nous l'avons fait donner aussi cet hiver. Nous croyons avoir observé que l'effet de ce cours n'a pas été moins heureux. Il a été suivi par 22 élèves et s'est terminé par un bal, organisé de façon très correcte et où les élèves se sont fort amusés.

Comme précédemment, nous avons reçu cet hiver de certains grands propriétaires de vignes, de négociants en vins, de brasseries et d'autres établissements industriels se rattachant à l'hôtellerie des invitations conçues en termes extrêmement courtois et engageants. Malheureusement, nous n'avons pu visiter que la Brasserie de la Rosiaz et les caves de MM. Cornaz. M. Dérjaz, comme M. Cornaz, nous ont reçus et hébergés de la façon la plus aimable, et ils ont fourni aux élèves des renseignements complets sur le traitement de la bière et des vins; nous leur en exprimons les remerciements les plus cordiaux. Merci également aux autres maisons de leurs invitations et de leur bienveillance pour l'école; nous espérons pouvoir, l'an prochain, répondre à leur appel.

Nous ne voulons pas oublier non plus de témoigner encore à nos collègues notre sincère gratitude pour leurs abondantes souscriptions du Nouvel-An, et de leur dire le bonheur que nous croyons ces contributions, car elles nous permettent de faire marcher l'école avec ses propres ressources; cela étant, nous n'avons rien à demander à la caisse centrale et nous travaillons dans de tout autres sentiments que s'il nous fallait sans cesse solliciter des subsides.

Il nous reste à fournir quelques indications générales sur la situation sanitaire; au début, malheureusement, il n'a pas été si favorable que l'année dernière; il semblait que certains élèves fussent, pour se fortifier, éprouver l'excellent climat d'Ouchy. Si cela a été leur but, on peut affirmer qu'ils l'ont atteint, car tous ont quitté notre établissement dans un état de santé florissante. Mme Müller, la mère de la nombreuse famille, s'est constamment efforcée de remplacer la maman absente auprès des élèves malades. Les occasions de prodiguer ses soins affectueux aux fils qui lui étaient confiés n'ont pas manqué pendant l'hiver; aussi lui en ont-ils témoigné une vive gratitude à leur départ, en accompagnant de paroles émus l'offre d'une superbe corbeille de fleurs.

Le repas de clôture qui accompagne la distribution des diplômes a dû être fixé au 8 avril en raison des fêtes de Pâques et des jours précédents, car la plupart des élèves vou-

laient, sur le vœu exprimé de leurs parents, passer ces journées dans leurs familles. Quelques voix se sont élevées au Conseil de surveillance contre la fermeture hâtive de l'école. Si cette demande a été, par exception, favorablement accueillie, c'est qu'on a constaté que les élèves perdraient seulement 8 heures de leçons pendant ces jours de fête et que ces heures mêmes n'auraient pas toute leur utilité, car les élèves ne pouvaient être officiellement astreints à leurs préparations et à leurs travaux scolaires. Toutefois cette permission accordée à titre exceptionnel ne saurait, cela est bien entendu, créer aucun précédent pour l'avenir.

Les diplômes, qui ont pu être délivrés cette année, ont causé une grande satisfaction aussi bien aux maîtres qu'à presque tous les élèves, car ils sont le résultat d'un dévouement qui touche à l'abnégation et d'un devoir consciencieusement accompli chez les uns, d'un zèle infatigable et d'une conduite exemplaire chez les autres. Si les élèves persévèrent dans cette voie et continuent d'apporter le même soin à leur culture personnelle, nous ne serons pas inquiets de leur avenir et les vœux de bonheur qui leur sont adressés ne seront pas de vains mots.

Les 30 diplômes portaient les notes suivantes:

	Très bien bien assez bien		
	16	10	4
Travail	16	10	4
Connaissances	14	13	3
Conduite	24	5	—

Grâce au bienveillant accueil d'un certain nombre de nos collègues et à la suite de nos pressantes démarches, tous ceux de nos élèves qui en avaient exprimé le désir ont été placés dans de bonnes maisons, ce qui aura, en tout cas, tranquillisé leurs parents.

**Schweizerische Bergbahnen.**

Angesichts der Thatsache, dass ein Teil unserer Bergbahnen keine guten Erträgnisse abwirft, während auf der andern Seite immer wieder neue Projekte auftauchen, ist schon die Ansicht ausgesprochen worden, der Bund möchte bei Verteilung der Konzessionen mit Vorsicht und Strenge verfahren.

Diese Ansicht möchte in der That so unrecht nicht haben. Denn wenn im allgemeinen auch der Grundsatz gilt, dass ebenschnell als sich Eisenbahnstrecken von tatsächlicher Bedeutung verwirklichen, auch der Verkehr anwächst, so liegen gerade bei den Bergbahnen sekundärer Bedeutung die Verhältnisse anders. Diese laufen geradezu Gefahr, beim grossen Publikum langsam in Vergessenheit zu geraten, wenn auf dem Wege fortgeföhren wird, immer höhere Berge zu ersteigen, immer kühnere Unternehmungen zu schaffen und dadurch die Ansprüche der Reisenden immer weiter hinaufzuschieben.

Bemerkenswert ist denn auch der Standpunkt, den in dieser Beziehung die sächsische Regierung einnimmt. Sie kennzeichnet denselben in einer Verordnung über die Konzessionsierung von Bergbahnen folgendermassen:

Das Ministerium kann sich den Bedenken nicht verschliessen, welche von vielen Seiten gegen derartige neue Einrichtungen in ästhetischer und anderer Beziehung erhoben werden. Denn nicht nur, dass in den meisten Fällen die Anlage von Eisenbahnen mit erheblichen Eingriffen in die äussere Gestalt der Landschaft, wodurch sie ihren eigentümlichen Reiz erhält, verbunden ist und daher fast immer zu einer Beeinträchtigung des Gesamtbildes der Gegend oder einzelner Partien führen wird, es wird auch durch den Betrieb solcher Anlagen die Unruhe und die Hast des grossstädtischen